

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/126 DU 28 AVRIL 2021 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DES AFFAIRES SOCIALES, DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/084 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;

Sur proposition du Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés :

- Inspecteur Général :
Monsieur Célestin SINDIBUTUME ;
- Inspecteur Technique de la Protection Sociale :
Monsieur Ildephonse MAJAMBERE ;

α

- Inspecteur Technique des Droits de la Personne Humaine et du Genre :
Honorable Justine NIYONGABO ;
- Inspecteur Technique de l'Administration et des Finances :
Monsieur Déogratias NDIKURIYO.

Article 2 : Sont nommés :

- Directeur Général des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale :
Monsieur Claver SABUSHIMIKE ;
- Directeur de la Promotion, de la Protection des Droits de la Personne Humaine, de l'Education à la Paix et à la Réconciliation Nationale :
Honorable Elias KUNTWARI ;
- Directeur de l'Assistance Judiciaire aux Victimes des Violations des Droits de la Personne Humaine :
Monsieur Ignace NTAWEMBARIRA ;
- Directeur des Organes de Traité, Procédures Spéciales et de l'Examen Périodique Universel des Nations Unies et autres Mécanismes :
Madame Claphe Christine NTUNZWENIMANA.

Article 3 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Réinstallation et de la Réintégration Durable des Sinistrés :
Monsieur Pontien HATUNGIMANA ;
- Directeur de la Promotion Socio-économique Durable des Sinistrés :
Monsieur Pierre NGABONZIZA ;
- Directeur de la Réinstallation et de la Réhabilitation Sociale des Sinistrés :
Madame Pérose MINANI.

Article 4 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Solidarité Nationale et de l'Assistance Sociale :
Monsieur Joseph NDAYISENGA ;
- Directeur de l'Intégration Sociale :
Monsieur Christophe NDIKUMANA ;

- Directeur de l'Action Humanitaire et de l'Assistance aux Victimes des Catastrophes :
Monsieur Jean Berchmans NIYONZIMA ;
- Directeur de l'Enfant et de la Famille :
Honorable Jacqueline BARANYIZIGIYE.

Article 5 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Promotion de la Femme et de l'Egalité du Genre :
Madame Donatienne GIRUKWISHAKA ;
- Directeur de la Promotion de l'Autonomisation de la Femme et de la Promotion de la Fille :
Madame Claudine AHISHAKIYE ;
- Directeur de la Prévention des Violences Sexuelles et celles Basées sur le Genre et de la Prise en charge Holistique des Victimes :
Madame Laetitia TWAGIRAYEZU ;
- Directeur de l'Egalité de Genre :
Madame Donavine NIYONSABA.

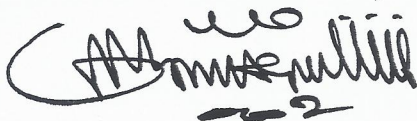
Article 6 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 28 avril 2021

Evariste NDAYISHIMIYE.-

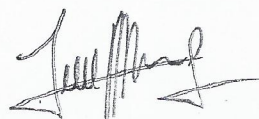
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,



Alain-Guillaume BUNYONI
Commissaire de Police Général.



LE MINISTRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE,
DES AFFAIRES SOCIALES, DES DROITS DE LA
PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE,



Honorable Imelde SABUSHIMIYE.